

# XYLOPHENE®

**5€ Remboursés**  
DÈS 40€ D'ACHAT\*

**12€ Remboursés**  
DÈS 80€ D'ACHAT\*

**DU 1<sup>ER</sup> MARS  
AU 30 AVRIL 2025**

\* Offre de remboursement différée valable pour l'achat d'un ou plusieurs produits de la gamme XYLOPHENE® dans les enseignes participantes. Modalités et participation sur [www.promobricodeco.com](http://www.promobricodeco.com).

**TRAITEMENTS ET DÉCAPANTS  
INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR – PRÉVENTIF ET CURATIF**

**EFFICACITÉ  
PROUVÉE**  
SELON LA NORME EN 599-1  
EXPERTISE DEPUIS PLUS DE  
**60 ANS**

**“NE LAISSEZ PAS LES INSECTES  
ET TERMITES S'INSTALLER, TRAITÉZ  
ET PROTÉGEZ VOS BOIS AVEC XYLOPHENE®”**



Protège efficacement des  
termites, larves xylophages  
et des champignons.



Termites



Larves

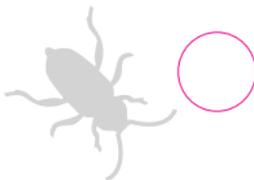


Champignons



« Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

# XYLOPHENE®



OFFRE DE REMBOURSEMENT DIFFÉRÉE VALABLE POUR L'ACHAT D'UN OU PLUSIEURS PRODUITS DE LA GAMME **XYLOPHENE®** ENTRE LE **1<sup>ER</sup> MARS** ET LE **30 AVRIL 2025** DANS LES ENSEIGNES PARTICIPANTES.

**POUR RECEVOIR VOTRE REMBOURSEMENT DE 5€ OU 12€ :**

- 1 Achetez simultanément entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 avril 2025** un ou plusieurs produits de la gamme **XYLOPHENE®**, parmi les références éligibles, dans les enseignes participant à l'opération.
- 2 Connectez-vous** avant le **11 mai 2025** minuit sur le site [www.promobricodeco.com](http://www.promobricodeco.com), sélectionnez l'offre **XYLOPHENE®** ou scannez le QR code ci-contre.
- 3 Complétez la fiche d'inscription** avec vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse email, adresse postale et téléphone), joignez votre RIB/IBAN).
- 4 Téléchargez l'original de votre ticket de caisse** (ou facture) sur lequel vous aurez entouré le(s) code-barre(s) (à 13 chiffres) du/des produits acheté(s), la date d'achat et le nom de l'enseigne.
- 5** Votre remboursement sera effectué exclusivement par virement sous 3 à 5 semaines environ après réception de votre demande complète et conforme.



Offre de remboursement différée réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en France (Corse et DOM TOM compris). Offre non cumulable, limitée à un seul remboursement de 5€ ou 12€ par foyer (même

nom, même adresse et/ou même RIB/IBAN) sur l'ensemble de l'opération, pour l'achat d'un ou plusieurs produits de la gamme **XYLOPHENE®** dans les enseignes participantes, dans la limite des stocks disponibles, exclusivement sur la gamme **XYLOPHENE®**.

Toute demande illisible, incomplète, non conforme sera considérée comme nulle et ne pourra être prise en compte. Si vous souhaitez la restitution de votre ticket de caisse ou facture, merci d'en faire la demande écrite lors de votre participation et de joindre à cette fin une enveloppe timbrée et libellée avec vos coordonnées. Toute demande ultérieure ne pourra être honorée.

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité et de retrait des informations nominatives vous concernant sur : [www.promobricodeco.com](http://www.promobricodeco.com), ainsi que le droit d'introduire une réclamation auprès des autorités de contrôle. Ces informations serviront à vous envoyer votre remboursement ainsi que des communications relatives à nos produits et services. Le fichier ainsi constitué appartient à la société PPG, il ne sera transmis ni cédé à un tiers et les données seront conservées le temps correspondant à la plus longue prescription légale afférente à l'opération en cause. Toutes les communications électroniques que nous vous ferons parvenir seront envoyées conformément à notre politique de confidentialité, disponible sur simple demande sur [www.promobricodeco.com](http://www.promobricodeco.com).

